

*Les subsides*

Deuxièmement, je dirai aux honorables vis-à-vis qu'après avoir obtenu des réponses aux questions qu'ils ont posées, ils ne pourront poursuivre le débat, mais ils auront l'occasion de soulever d'autres questions plus tard. Je suis certain que les députés d'en face sont parfaitement capables de lire le hantsard et qu'ils s'empresseront de le lire demain matin dès qu'il sera disponible. Je demande donc qu'on me permette de répondre aux membres du comité qui ont posé des questions sur l'énergie, les mines et les ressources.

**M. Lefebvre:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

[Français]

**Le président:** L'honorable député de Pontiac-Gatineau-Labelle fait le même rappel au Règlement.

**M. Lefebvre:** Oui, au sujet du même rappel au Règlement, celui de mon collègue de Drummond (M. Pinard), et pour les renseignements au secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Bob Jarvis) . . .

[Traduction]

Je suis l'un des députés qui ont posé des questions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et je lui ai fait savoir que je ne m'attendais pas à ce qu'il soit disponible dès ce soir et qu'il pourrait revenir plus tard au cours de la semaine, car j'avais l'impression à ce moment-là qu'il n'était pas en mesure de répondre à certaines questions, et j'avais pleinement accepté cette idée. Je savais également que les leaders des partis s'étaient mis d'accord pour parler ce soir du ministère de l'Expansion économique régionale.

Aussi, sans vouloir priver du tout le secrétaire parlementaire, je pense que nous devrions nous en tenir à l'entente conclue.

● (2020)

[Français]

**Le président:** Le député de Madawaska-Victoria.

**M. Corbin:** Sur le même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler aux députés que cet après-midi, à 5 heures, j'ai gracieusement consenti à retirer la discussion du bill C-216, bill privé visant à l'établissement d'une semaine nationale de la famille, afin justement de donner une heure de plus aux députés qui voulaient discuter de la question de l'énergie. Mais j'avais bel et bien compris que ce soir, dès 8 heures, nous reprendrions le débat sur le budget du ministère de l'Expansion économique régionale, et je suis un peu déçu, après avoir gracieusement cédé une heure de mon temps cet après-midi, que nous discutons encore sur la question de l'énergie ce soir.

**Le président:** A l'ordre! Au sujet du rappel au Règlement, je dois dire que, tout d'abord, la présidence elle-même n'était pas partie à l'entente, et c'est peut-être là une leçon pour les honorables députés pour que, lorsqu'il y a entente, ils en fassent un ordre de la Chambre ou un ordre du comité. A ce moment-là, tout le comité sera lié, de même que la présidence.

[Traduction]

Il est facile d'amener les députés à s'entendre; toutefois, les seules décisions définitives sont celles prises en comité ou celles qui sont transformées en ordres de la Chambre; cela n'a pas été le cas ce soir. Au moment où le timbre a sonné pour rappeler les membres du comité, j'ai vu que les fonctionnaires du ministère attendaient à la porte pour pénétrer à la Chambre. Quand le secrétaire parlementaire m'a demandé l'autorisation de prendre la parole, j'ai accepté. Sa demande me paraît raisonnable. Je dois donc lui donner la parole.

[Français]

**M. Lefebvre:** Je pense qu'on doit donner au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Kilgour) l'occasion d'exprimer lui aussi son avis à la présidence au sujet de l'arrangement qui avait été fait, même si celui-ci est officieux. Il s'agit d'une entente entre les partis, et elle doit quand même être respectée à la Chambre. J'aimerais donc que le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé confirme mes propos ce soir.

**Le président:** Je ne peux tout de même pas forcer quelqu'un à prendre la parole s'il ne le veut pas.

[Traduction]

**M. Jarvis (Willowdale):** Monsieur le président, le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé vient de m'apprendre que lorsque les leaders de la Chambre se sont réunis, cet après-midi, ils ont conclu cette entente. Devant ce fait accompli, je m'incline certainement et je retire donc ma demande dont je vous ai fait part en vue de répondre maintenant aux questions des députés. Si j'ai bien compris le secrétaire parlementaire, le Règlement m'autorise à répondre demain quand la Chambre se réunira à nouveau en comité plénier.

**Des voix:** Bravo!

**Le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je tiens à m'assurer que nous avons bien compris ce à quoi nous nous sommes engagés. Les députés cherchent à obliger le comité à n'aborder qu'un seul sujet. Nous avons un horaire à respecter. Le ministre est présent. Je sais pertinemment que certains députés souhaitent interroger le ministre au sujet de l'expansion économique régionale, et nous entretenir eux-mêmes de la question; toutefois, cela ne lie en aucune manière la présidence. Si un député demande la parole pour discuter des affaires extérieures, je ne puis l'en empêcher, à moins que le comité n'ordonne que la soirée soit consacrée uniquement à discuter de l'expansion économique régionale.

[Français]

**M. Lapierre:** Monsieur le président, après toutes ces explications je vais revenir à l'expansion économique régionale. Je dois, en premier lieu, remercier le ministre de s'être rendu disponible au comité ce soir pour entendre nos doléances et répondre à nos questions. Mes collègues des provinces Maritimes ont abondamment parlé beaucoup de leur région, et ils l'ont fait avec beaucoup d'éloquence. J'aimerais donc me rapprocher du centre du pays et parler un peu de la région de